

SCEANCE DU 30 AVRIL 2008

Le trente avril deux mille huit à vingt heure trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

ORDRE DU JOUR :

Vote des budgets primitifs 2008 de la M14 et de la M49.

Etaient présents : Danielle CANTIE, Véronique FAVRY, David FERNANDEZ, Jérôme FERNANDEZ, Marie-Sabine FOREST MUR, Stephen HAYTER, Sandrine MATEO, Etienne MERVOYER, Muriel PIQUES, Véronique SAUZEDE, Lise SIMON, Roland SIRE, NEUVILLE Philippe, FLANDIN Marc.

I- Vote budget 2008 :

1- Vote du M49, eau et assainissement :

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commission des finances réunie le 25 avril 2008 a élaboré le budget primitif 2008 de l'eau et de l'assainissement.

Monsieur le Maire donne lecture des propositions des dépenses et recettes par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 79 829,36 Euros, et en investissement à la somme de 121 388,30 Euros.

Le Conseil Municipal accepte le budget à l'unanimité.

Questions diverses :

Danielle CANTIE fait part des différences de facturation importantes concernant le mauvais fonctionnement de certains compteurs.

Monsieur le Maire demande qu'un groupe de conseillers soit formé, afin d'éplucher les factures des abonnés et d'intervenir sur les facturations litigieuses (changement de compteur après courrier).

Le groupe se compose de : Steve HAYTER, Sandrine MATEO, Jérôme FERNANDEZ, Philippe NEUVILLE, Danielle CANTIE.

Philippe NEUVILLE demande si une ligne spéciale est prévue au budget pour les travaux en prestation chez les particuliers.

2- Vote du M14 – budget primitif :

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commission des finances réunie le 25 avril 2008 a élaboré le budget primitif 2008.

108

Monsieur le Maire donne lecture des propositions des dépenses et recettes par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 567 302,13 Euros, et en investissement à la somme de 540 194,25 Euros.

En section d'investissement la récupération de TVA est de 51 181,16 Euros.

En travaux de voirie divers 52 061,00 Euros, travaux parking sanitaire boulo-drome 86 879,00 Euros, éclairage public 52 267,00 Euros, achat de petit matériel 20 000,00 Euros, P.L.U 25 000,00 Euros, Plan Face 206 208,00 Euros, bornes à incendie 11 853,00 Euros, travaux d'équipement en régie (voirie, bâtiment) 10 000,00 Euros, achat de terrain 10 000,00 Euros.

Le Conseil Municipal accepte le budget à l'unanimité.

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe le conseil de l'acquisition d'un terrain sur Brézilhau, sur lequel sera édifié la nouvelle station d'épuration, pour un montant de 500,00 €.

Marc FLANDIN demande que soit augmentée la participation des communes de BRENAC et FA, concernant le fonctionnement de l'école.

Monsieur le Maire a demandé qu'une évaluation du coût de revient par enfant soit réalisée.

Vote des subventions aux différents syndicats demandeurs.

Vote des subventions aux différentes associations.

Monsieur le Maire indique que toutes les associations n'ont pas encore répondu au courrier qui leur avait été adressé.

Pour ces associations, le montant alloué est mis en suspend, en attente de leur réponse.

Monsieur le Maire fait part au conseil des courriers des nouvelles demandes de subventions :

- Aude Claire : Monsieur le Maire propose la somme de 100,00 €

Le conseil vote oui à l'unanimité.

- Secours populaire : pas de subvention.

- Club entreprendre : pas de subvention.

- Eveil Espérazanais : pas de subvention.

- F.N.A.T.H. : pas de subvention.

- Ciné club Haute Vallée : pas de subvention.

Concernant la Coopérative Scolaire, le document adressé n'étant pas compréhensible, Muriel PIQUES va se renseigner pour des informations complémentaires.

Lise SIMON indique que la Coopérative Scolaire organise un loto, une kermesse, durant lesquels sont vendus des produits issus du bénévolat (crêpes, cartes de vœux réalisées par les enfants,).

Sabine FOREST-MUR indique que cette coopérative scolaire gère uniquement les loisirs des enfants.

Sandrine MATEO demande que la subvention de l'ARPA - Rugby, soit augmentée, les dirigeants ayant instauré un ramassage sur site pour les enfants, et deux encadrants se trouvent dans le bus de ramassage.

Marc FLANDIN propose 180,00 €.

Le conseil vote 100,00 € à l'unanimité.

David FERNANDEZ demande que les associations du village, qui le font vivre, aient une subvention plus importante.

Jérôme FERNANDEZ émet des réserves quant à l'augmentation de la subvention revenant à la Coopérative Scolaire.

Après un tour de table, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h50.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire

The image shows several handwritten signatures in blue ink. On the left, under the heading 'Les Conseillers Municipaux', there are approximately seven overlapping signatures. On the right, under the heading 'Le Maire', there are two distinct signatures. The signatures are written in a cursive, somewhat stylized hand.